



Vigne

N°07
13/05/2020



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional
de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale

de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°07

du 13/05/2020 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Les parcelles sont au stade « boutons floraux séparés », les toutes premières fleurs sont visibles sur Chardonnay à Allasac.

Mildiou

- Surveillez les hauteurs de pluie, en fonction de leur intensité le risque de contamination peut être important.

Oïdium

- Le stade de sensibilité est en cours.

Botrytis

- Aucune évolution des symptômes.

Météo

Faits marquants de la semaine écoulée

La semaine dernière a finalement été faiblement arrosée : 5 à 9 mm suivant les secteurs.

Prévision pour la semaine du 13 au 19 mai

La semaine s'annonce perturbée.

		Mer 13	Jeudi 14	Vend 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18	Mar 19
19	Températures	12-18	11-20	12-18	11-21	9-22	10-23	10-24
	Tendances							
87	Températures	10-14	9-16	9-15	8-18	8-19	10-21	10-22
	Tendances							

Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	boutons floraux séparés	/
Gamay		/
Chardonnay	/	boutons floraux séparés à 1eres fleurs (Allasac)
Chenin	/	boutons floraux séparés
Sauv. blanc	/	
Merlot	/	
Cabernet franc	/	
Cabernet sauv.		



Stade boutons floraux séparés

Vinvalie

Le stade principal observé est toujours « boutons floraux séparés », avec une poursuite de l'allongement de la tige et un développement des surfaces foliaires.

Les toutes premières fleurs sont visibles sur le Chardonnay à Allasac mais ne représentent pas un stade majoritaire.

En 2019, à cette même date la vigne était au stade « grappes visibles » à « boutons floraux agglomérés ».

Pour le Cabernet sauvignon, l'hétérogénéité s'est réduite.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Éléments de biologie

Où chercher les foyers primaires ? Les toutes premières taches sont généralement visibles sur la végétation basse, à proximité du sol. Elles présentent une forme caractéristique en tache d'huile. Les fructifications qui vont ensuite se former à la face inférieure de la feuille contaminée assurent les contaminations secondaires.

L'apparition des premiers foyers est un phénomène épars, difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles. L'observation doit donc être la plus soignée et la plus large possible.

La durée d'incubation entre les premières contaminations et l'expression des symptômes est en moyenne de 7 à 10 jours en conditions optimales, mais peut atteindre une vingtaine de jours pour des températures fraîches (situation plus courante en période printanière).



Symptômes de mildiou sur feuilles – Photos IFV
A gauche : tache d'huile sur la face supérieure
A droite : fructifications blanches sur la face inférieure

Comment valider un foyer primaire ?

Au printemps, d'autres décolorations de la feuille peuvent être confondues avec des taches d'huile de mildiou (phytotoxicité dés herbant, oïdium, thrips, tache physiologique...). En cas de doute, un test de sporulation permet de confirmer l'origine de la tache. Pour cela, mettez la feuille « tachée » dans un sac plastique avec un coton imbibé d'eau. Après quelques heures (Ex : une nuit à 20°C), l'apparition d'un feutrage blanc à la face inférieure de la feuille confirme qu'il s'agit d'un symptôme de mildiou.

• Situation au vignoble

La situation est restée saine, aucun symptôme à ce jour.

• Modélisation (Potentiel système - IFV)

J = 11 mai

Situation de J-7 à J : la pression exercée par le mildiou reste à un niveau faible sur les 2 secteurs. Ainsi, les pluies survenues au cours de la semaine passée n'ont pas été suffisantes pour engendrer le déclenchement de la modélisation des contaminations épidémiques. Cependant des contaminations pré-épidémiques sont modélisées sur les secteurs de Verneuil et Objat le 4 mai.

Simulation de J à J+10 : la pression exercée par le mildiou devrait encore rester à un niveau faible. Les seuils pour engendrer le déclenchement de la modélisation de contaminations épidémiques restent élevés. Il faudrait 20 mm cumulés ou en une fois sur le secteur d'Objat et plus de 35 mm cumulés ou 20 mm en une fois sur le secteur de Verneuil. En cas de 20 mm en une fois, les contaminations pourraient être localement de forte intensité.

Cependant, des contaminations de type pré-épidémique peuvent avoir lieu lors de pluies de 5 mm.

Les taches issues des contaminations pré-épidémiques survenues fin avril – début mai devraient être visibles autour du 19 mai.

Évaluation du risque :

Des contaminations pré-épidémiques ont eu lieu le 17 avril à Verneuil, les toutes 1^{ères} taches pourraient donc y être visibles dans les prochains jours. En Corrèze et à Verneuil, les 1^{ères} taches pourraient sortir autour du 20 mai suite aux pluies de fin avril-début mai. De nouvelles contaminations pré-épidémiques ont eu lieu le 4 mai.

Des contaminations épidémiques peuvent se produire avec des cumuls de 20 mm.

Observez votre végétation pour détecter la sortie des premières taches.

- **Situation au vignoble**

Pas de symptôme vu au vignoble.

Évaluation du risque :

La période à risque a débuté en toutes situations

**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation au vignoble**

Toujours aucun symptôme vu au vignoble cette semaine.

Pour rappel la présence du champignon n'a été relevée uniquement qu'en début de campagne l'an passé, de façon ponctuelle.

Évaluation du risque :

Les pluies de la semaine dernière n'ont pas été suffisantes pour engendrer de nouvelles contaminations.

Il faut surveiller les parcelles pour voir si des symptômes apparaissent suite aux pluies de fin avril-début mai.

Ne pas confondre

A cette période des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits désherbants peuvent apparaître. Ces taches sont plutôt d'aspect chlorotique et se distinguent des contaminations de black-rot par l'absence de liseré brun sur le pourtour de la tache.

- ☞ Pour éviter toute confusion, attendre la sortie des pycnides soit en laissant la feuille au champ, soit en prélevant la feuille et en la mettant en chambre humide.



A gauche : Taches de black-rot sur feuilles (Ephytia) – Au centre : Phytotoxicité d'épamprage chimique (CA81) - A droite : Dégâts de désherbant (CA82)

Botrytis (*Botrytis cinerea*)

- **Situation au vignoble**

Les symptômes **sur feuilles** précédemment signalés en divers secteurs et sur divers cépages n'ont pas évolué.

Pour rappel ils se présentent sous forme de taches souvent situées en bordure du limbe, de forme circulaire à irrégulière. En se nécrosant elles prennent une teinte brun rougeâtre. Une moisissure grise plus ou moins dense peut être observée sur certaines zones des tissus altérés.

Évaluation du risque :

La présence de botrytis sur feuille est « habituelle » pour la période et est favorisée par des conditions humides et fraîches. Ces symptômes ne présument en rien de la virulence du champignon plus tard lors de la récolte.



Crédit photo : CA19)

Vers de la grappe

Pour rappel :

Le réseau national suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappe ait été constatée. Un réseau de 4 pièges est mis en place sur notre vignoble. Il permettra une surveillance régulière des tordeuses : Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19). En parallèle le vignoble de Branceilles, dans le cadre de son GIEE, et des vigneron indépendants du groupe 30000 mettent en place des pièges alimentaires sur des parcelles complémentaires afin de suivre la présence ou non de ce ravageur sur des parcelles suspectées.

• Situation au vignoble

Aucune capture à ce jour.

Autres observations

La faune auxiliaire est toujours présente. De nombreuses coccinelles adultes circulent sur les ceps et sur la flore présente dans les parcelles.

A Verneuil-sur-Vienne une libellule anax imperator a été observée dans la vigne (merci à Marie-Hélène DENIS pour son cliché). C'est la plus grande libellule d'Europe et l'un des plus grands insectes.

Elle se rencontre dans les milieux riches en végétation et non pollués, notamment par les pesticides.



Prochaine publication, le mardi 19 mai 2020

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

• Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

• " Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et les producteurs du GIEE de Branceilles, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGÉ), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du GIEE « Miel des Muses », les producteurs du groupe 30000 VIGNE Limousin.